EVOLUTION ECONOMIQUE ET MOUVEMENTS PAYSANS EN BELGIQUE A LA FIN DU 18e SIECLE

par

Paul DEPREZ

Professeur titulaire à l'Université du Manitoba (Canada)

Faire un rapport sur la situation agraire en Belgique au 18e siècle et sur les mouvements paysans s'avère particulièrement difficile du fait que l'historiographie du plat pays belge ne se trouve qu'à ses débuts : de nombreux aspects et problèmes restent encore non entamés et ce qui a été étudié concerne pour la plupart les siècles antérieurs au 18e.

L'on ne peut comprendre les mouvements paysans en Belgique sans connaître les changements qui sont intervenus durant la période précédente et grosso modo à partir de 1740.

L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

On a beaucoup discuté et on discutera certainement encore longtemps de l'importance de l'évolution démographique et de sa place dans le contexte économique. A partir de 1740 l'accroissement de la population s'accéléra jusque vers la fin du 18e siècle, mais on ne doit pas perdre de vue que la population avait pour ainsi dire augmenté continuellement depuis le début du 17e siècle.

Il semble cependant qu'il y ait eu des différences régionales dans cette évolution, différences que l'on ne peut négliger, parce qu'elles peuvent nous aider à comprendre la situation à la fin du 18e siècle.

Tout permet de dire que l'accroissement de la population au 18e siècle, et surtout à partir de 1740, a été plus considérable en pays

flamand qu'en pays wallon (1). Le ralentissement de la croissance démographique wallonne semble s'accentuer à mesure que l'on s'éloigne davantage de la frontière linguistique (2).

En territoire flamand, on constate aussi des différences régionales dans l'évolution démographique. L'accroissement de la population a été plus important dans les régions moins fertiles. Dans ces régions, on note dès le début du 18e siècle une fertilité nuptiale plus grande, une population nettement plus jeune et une plus grande densité de population. Dans cette catégorie, on peut placer les régions suivantes : les campagnes des environs de Gand, celles entre Gand et Anvers, la région au sud de Gand dans la direction d'Audenarde, la région de Courtrai, la majeure partie du plat-pays à l'ouest d'Alost ainsi que les parties sablonneuses du nord des provinces d'Anvers et du Limbourg belge. Les régions fertiles d'autre part sont les régions alluviales des provinces d'Anvers, de la Flandre orientale et de la Flandre occidentale, ainsi que la région située à l'ouest de Bruges, la région entre Alost et Bruxelles, ainsi que la majeure partie du reste de la province du Brabant.

Etant donné le fait que notre connaissance actuelle de l'évolution démographique des campagnes wallonnes est très fragmentaire, il nous est impossible de l'examiner de plus près. Il semble qu'il y ait eu des différences régionales mais les données dont nous disposons ne permettent de tirer aucune conclusion à cet égard.

Les différences qui existaient entre les régions dès le début du 18e siècle se maintinrent au cours du siècle, ce qui fait que durant cette période les problèmes démographiques de certaines régions ne se sont pas résolus et ont engendré de graves problèmes économiques et sociaux pour la population agraire.

(1) Voir entre autres:

Pour la Flandre: J. DE BROUWER, Demografische Evolutie van het Land van Aalst 1570-1800, Bruxelles, 1968, 231 p.

P. DEPREZ, "The demographic Development of Flanders in the Eighteenth Century", dans *Population and History* (ed. D.V. Glass et D.E.C. Eversley), Londres, 1965, pp. 608-630.

Pour la Wallonie : P. BAUWENS, "La population des paroisses de Chièvres et de Grosage aux XVIIe et XVIIIe siècles (1607-1798)", Annales du Cercle Royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath, vol. XLII, 1967-69, 181 p.. E. HELIN, Croissance démographique et Transformation des campagnes. Chênée, Olne et Gemmenich aux XVIIIe et XIXe siècles, dans "Cinq contributions à la démographie locale", Bruxelles, 1963, pp. 195-240.

(2) D. VAN ASSCHE-VAN CAUWENBERGH, Deux villages du Brabant sous l'Ancien Régime: Bierges et Overijse, dans "Cinq contributions...", pp. 9-66.

L'INDUSTRIALISATION DES CAMPAGNES

Les régions à forte croissance démographique ont connu un degré d'industrialisation très élevé. Une industrie rurale s'y développait. Elle se caractérise en Flandre par la fabrication de tissus de lin à bon marché et en géneral de qualité médiocre (3) et en Wallonie par une industrie métallurgique produisant des outils élémentaires et des clous (4). Il est cependant indispensable d'attirer l'attention sur le fait qu'à l'échelle des villages ce processus d'industrialisation a été nettement moins prononcé en Wallonie qu'en Flandre, ce qui nous amène à nous demander dans quelle mesure il faut lier croissance démographique et industrialisation. On a toujours pensé, et je ne crois pas devoir mettre en doute ce raisonnement, que l'accroissement démographique que l'on constate dans la seconde moitié du 18e siècle a été causé par le processus d'industrialisation rurale. Les différences régionales relevées en Belgique pour le 18e siècle semblent cependant indiquer que ceci ne traduit qu'une partie de la vérité et que l'augmentation de la population a été elle aussi un des facteurs décisifs dans ce processus d'industrialisation. On ne saurait expliquer autrement le fait que l'industrialisation ait été plus développée dans les régions à grande densité de population et à grande croissance démographique. Dans les régions où la population - ou faut-il dire la surpopulation - était plus dense, le degré d'industrialisation était plus élevé. La croissance démographique a donc été à la base de l'industrialisation qui, à son tour, a accéléré la croissance démographique. Par conséquent, je suis enclin à appeler cette industrialisation un phénomène de crise dû à une surpopulation aiguë des campagnes.

L'industrie textile rurale en Flandre n'a pu se maintenir que difficilement et a connu de nombreuses fluctuations au cours du 18e siècle. Elle doit sa survie principalement au fait que la situation économique belge fut caractérisée, dès le début du 18e siècle, par une

⁽³⁾ Voir à ce sujet :

C. DE RAMMELAERE, "De Beroepsstructuur van de plattelandse Bevolking in Zuidoost-Vlaanderen gedurende de 18e Eeuw", dans Tijdschrift voor Sociale Wetenschappen, no. 3, 1959, pp. 225-243. J. CRAEYBECKX, "De Handarbeiders, III, De 17e en de 18e eeuw", dans Flandria Nostra, vol. I, Anvers, 1957, pp. 287-291. J.A. VAN HOUTTE, "Economische en sociale ontwikkeling van het Zuiden, 1609-1748", dans Algemene Geschiedenis der Nederlanden, tome VII, pp.,397-399.

⁽⁴⁾ Voir: J. YERNAUX, La métallurgie liégeoise et son expansion au XVIIe siècle, Liège, 1939. J.A. VAN HOUTTE, op. cit., pp. 404-405. J. CRAEYBECKX, op. cit., pp. 289-291.

stagnation de son économie urbaine (5).

Les recherches actuellement en cours semblent confirmer que le coût de production de l'industrie textile rurale était plus haut et ses prix de vente plus élevés que ceux des autres pays producteurs comme la France, les Pays-Bas, l'Allemagne et même la lointaine Silésie (6). Cette industrie se trouvait donc, sur le plan du commerce international, dans une position désavantageuse et même précaire. Les quelques rares données que nous possédons sur la production sont à cet égard révélatrices. La courbe ascendante de la production linière en Flandre n'était pas continue : elle est interrompue par des périodes de crise. La situation de l'industrie linière se détériora définitivement à partir des années 1760. A partir de 1782, la production linière rurale tomba au quart de ce qu'elle était en 1777, année où elle atteignit le plus haut niveau observé au 18e siècle (7).

Les causes du déclin de l'industrie rurale doivent être cherchées. comme nous l'avons déjà suggéré, dans la concurrence étrangère croissante à laquelle devait faire face l'industrie textile rurale. En 1765, le magistrat de la ville de Gand écrit : "Les nôtres (fabriques) doivent être faites d'une manière beaucoup plus chère que celles des sujets de Prusse..." (8). En parlant de la compétition française, la Chambre de Commerce de Gand écrit : "...cela ne paraîtra pas surprenant lorsqu'on considère que la cherté de la main d'oeuvre de ce pays, causée par les prix exorbitant des victuailles, est tellement disproportionnée au prix de la main d'oeuvre en France, que la différence ne peut aucunement être balancée par les droits modiques imposés sur l'exportation. et les frais nécessaires pour le transport" (9). A partir de 1780, la situation fut sérieusement aggravée par une forte augmentation des coûts de production.

La table suivante donnera une idée de la hausse des coûts intervenue entre 1770 et 1789.

⁽⁵⁾ H. COPPEJANS-DESMEDT, "Handelaars en Neringdoenden, III, De 17e en 18e eeuw", Flandria Nostra, tome I, pp. 471 et seq. H. VAN WERVEKE, Gent, Schets van een sociale Geschiedenis, Gent, 1947, p. 97 et seq.

⁽⁶⁾ Archives de l'Etat à Gand (A.E.G.), Vieuxbourg, no. 121. J. DE FAIPOULT, Mémoire Statistique du département de l'Escaut, Paris, 1805 (éd. P. Deprez, Gent, 1960, p. 166).

⁽⁷⁾ J. BASTIN, "De Gentse lijnwaadmarkt en linnenhandel in de XVIIe eeuw", dans Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent, nouvelle série, tome XXI, 1967, pp. 134-139.

⁽⁸⁾ A.E.G., Vieuxbourg, 121.

⁽⁹⁾ Ibidem.

PRIX DU LIN (par livre) : 1770 - 1789

TABLE 1

	lin cru	lin écangué	lin sérancé	fil de lin (cru)	fil de lin (blanchi)	taux de valeur ajoutée
1770		8.24	11.7	18.0	18.3	222
1771	}	15.2	12.0	1		l
1772						,
1773	1				,	
1774	•))
1775		ļ				
1776		9.75	12.0			
1777	{	{		1		
1778	7.65	10.02	12.0	10.7	20.3	203
1779	9.37	8.9	12.7	1	18.5	207
1780	10.2		12.0	16.0		
1781	8.00		14.0	1	14.8	
1782	9.87	11.1	13.5	16.1	19.1	172
1783	8.65	14.0	14.0	16.0	16.4	117
1784	8.51	10.5	12.8	16.0		
1785	9.22	12.1	13.8]		}
1786	8.00		14.0			
1787	9.88	13.6	18.0	24.0	24.0	176
1788	6.99	16.0	18.2	[]	25.7	160
1 789	8.96	ļ	15.1	22.0	24.0	

Quelques observations s'imposent. Primo, il est à noter que le prix du lin cru varie mais sans montrer une tendance à la hausse. Secundo, pour toutes les autres étapes de la production, du lin écangué jusqu'au fil de lin blanchi, le prix par livre augmente considérablement : en général de 20 pour cent et plus. Finalement on constate que la divergence entre le prix du lin écangué et celui du fil de lin blanchi tend à diminuer. Ceci pourrait indiquer que sous la pression de la compétition, non seulement internationale mais aussi interne, une baisse des coûts de la production s'opère au dépens du niveau des salaires.

D'autre part, à peu près au même moment, la concurrence des nouvelles industries urbaines se faisait sentir. Celles-ci n'éprouvaient aucune difficulté à concurrencer les entreprises rurales et arrivaient facilement à les éliminer parce que leur productivité était plus élevée.

Leur production était donc moins coûteuse et elles pouvaient vendre à meilleur prix.

Ces nouvelles industries urbaines ont attiré une partie de la population rurale et surtout la partie la plus pauvre.

L'APPAUVRISSEMENT DES MASSES INDUSTRIELLES RURALES

De pair avec la croissance rapide de la population rurale et de l'industrialisation toujours plus poussée d'une grande partie des campagnes, il y a eu un appauvrissement grandissant des masses rurales trouvant un emploi dans l'industrie. D'emblée, on peut faire la remarque suivante : l'écart social et matériel entre le prolétariat industriel rural d'une part et les moyens et grands fermiers de l'autre a grandi au cours de la seconde moitié du 18e siècle. Ce fut paradoxalement le même phénomène qui fut à la base de ces deux évolutions, à savoir la hausse des prix des produits agricoles.

Pour bien comprendre la portée de cette hausse des prix on doit faire un retour en arrière. Depuis le début du 17e siècle, et probablement bien avant cela, l'évolution des exploitations agricoles suivait l'évolution de la population : une augmentation de la population provoquait un accroissement du nombre d'exploitations, tandis qu'une stagnation dans la croissance démographique arrêtait la multiplication des établissements (10), Qui plus est, l'accroissement manifestait nombre d'exploitations se surtout multiplication des petites entreprises d'une superficie moyenne en général inférieure à 1/5 hectare. Puisque ces exploitations ne suffisaient pas à nourrir leurs occupants, une partie grandissante de la population agraire devait faire appel au marché, créant ainsi une hausse de la demande. La hausse des prix provoquée par la pression de la demande augmentée avait des répercussions sur le niveau de vie du prolétariat industriel rural. En effet, les salaires dans l'industrie rurale n'augmentaient pour ainsi dire pas pendant le 18e siècle.

De l'autre côté, le prix des produits agricoles montait considérablement à partir de 1765 ce qui, ajouté à la crise à laquelle l'industrie rurale devait faire face, aggravait encore la situation.

(10) P. DEPREZ, "Uitbatingen en Grondbezit in Meigem (1571-1787)" dans Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent, nouvelle série, tome X, 1956, pp. 153-170. C. DE RAMMELAERE, "Bijdrage tot de Landbouwgeschiedenis in Zuid-Oostvlaanderen", dans Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent, nouvelle série, tome XVI, 1962, pp. 21-40.

Aussi on ne peut négliger le fait que les fermages ont également augmenté d'une manière considérable, surtout dans la région où se pratiquait l'industrie textile durant la seconde moitié du 18e siècle (11).

L'appauvrissement s'accentuait chaque fois que les prix montaient ou que le chômage augmentait, à savoir en 1765, 1770-72, 1774, 1780, 1783-84 et finalement en 1786-1789.

Nous sommes encore très mal renseignés sur la nature de ces crises, mais il semble bien qu'au moins dans la décennie qui commença en 1780, les mauvaises récoltes aient été les causes majeures de la détérioration de la situation économique dans toute la Belgique, situation qui fut aggravée par les intempéries et le froid extrême qui provoquèrent un chômage très considérable.

L'AMELIORATION DE LA SITUATION DE LA PAYSANNERIE

En ce qui concerne l'évolution des conditions matérielles de la paysannerie proprement dite, tout comme pour le phénomène de l'industrialisation, des distinctions doivent être faites entre différentes régions de la Belgique.

Dans les régions non industrialisées et fertiles l'importance des grands fermiers s'est accrue au détriment des petits paysans. On a assisté à la formation de grandes exploitations agricoles, surtout dans le Brabant Wallon et dans les provinces du Hainaut et de Namur. Cette évolution s'est heurtée à la réaction des autorités qui ont essayé, mais sans résultat apparent, de s'opposer à cette extension des exploitations rurales en imposant des limites et des superficies maximales (12). Les régions industrialisées par contre ont connu une diminution du pourcentage des moyennes et grandes exploitations par rapport à leur nombre total (13). En même temps cependant une autre évolution se dessine : la superficie moyenne des exploitations rurales de plus de 5 hectares augmente sensiblement, surtout à partir de 1740.

Les causes de ce dernier phénomène ne sont pas encore très claires mais tout permet de croire qu'elles furent liées primo à

⁽¹¹⁾ F. DE WEVER, "Pachtprijzen in Vlaanderen en Brabant in de achttiende eeuw", dans *Tijdschrift voor Geschiedenis*, tome 85, 1972, pp. 180-204.

⁽¹²⁾ J. DUPONT, "La politique agricole en Hainaut sous Marie-Thérèse", dans Miscellanea Van der Essen, vol. II, pp. 855-869.

⁽¹³⁾ Voir les publications mentionnées sous (10).

l'appauvrissement des masses industrielles qui ont été contraintes de vendre les terres qu'elles possédaient encore et secundo aux gains accrus qui découlaient de la hausse des prix des produits agricoles et des fermages durant la seconde moitié du siècle. Il y a également le fait que ni les impôts ni les charges seigneuriales n'ont augmenté de la même façon que les prix de marché des produits agricoles. D'autre part il ne faut pas surestimer la hausse des prix de fermages : ceux-ci ne s'élevaient qu'à 10 pour cent des coûts de production et de ce fait toute hausse n'avait qu'une importance relative. Finalement il faut noter que les salaires et le coût de la main-d'oeuvre en général n'augmentaient guère durant le dernier quart du siècle.

La table suivante donne un bon aperçu de l'évolution de différents éléments du coût de production.

TABLE 2

INDICES DE DIFFERENTS ELEMENTS DU COUT DE PRODUCTION ET DU SEIGLE (1770-1790)

(1770 = 100)

	Salaires	Prix du labourage	Fermages	Prix du seigle sur le champ	Prix de marché du seigle
1770 1771 1772 1773 1774 1775 1776 1777 1778 1779 1780 1781 1782 1783 1784 1785 1786 1787	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	100 94 101 98 93 90 96 90 87 101 93 96 96 93	(3) 100 105 115 122 127 129 133 144 147 152 155 156 159 163 166	100 121 110 113 121 141 134 128 131 145 136 140 132 142 144	109 118 123 126 126 137 144 149 147 150 151 151
1789 1790	100 100	97 91	173 174	141 143	152 153

Note: Les indices des col. 3 et 5 furent calculés sur base des données fournies par F. DE WEVER, "Pachtprijzen in Vlaanderen en Brabant in de Achttiende Eeuw", Tijdschrift voor Geschiedenis, vol 85, 1972, p. 199 et suiv.

La conclusion qui s'impose est qu'en général la hausse de certains éléments du coût de production fut éliminée par la stagnation des salaires et par la hausse des prix de marché: c'est-à-dire que la marge de profit restait grosso modo inchangée au cours de la période 1770-1790.

La hausse des prix ne fut cependant pas aussi spectaculaire qu'en France, ce qui pourrait s'expliquer par le fait qu'au cours de la deuxième moitié du siècle les pommes de terre sont devenues le produit de substitution par excellence pour les blés panifiables et surtout pour le seigle. Le résultat fut une diminution de la consommation du blé et du seigle (14), qui à son tour a empêché une hausse des prix comparable à celle qu'a connue la France. Par conséquent on constate une amélioration de la condition matérielle des fermiers par rapport au reste de la population rurale. Il en résulta un écart grandissant entre ces deux groupes qui ne fut pas sans conséquences lors des événements de la fin du siècle.

A mesure que les paysans réussissaient à améliorer leur condition matérielle et leur statut social, ils essayaient de renforcer leur position sur le plan politique local. On assista ainsi, dès la seconde moitié du siècle, à une lutte tenace entre les paysans aisés et les seigneurs : les premiers tentèrent de se libérer de la tutelle politique des derniers et il faut souligner que le pouvoir central a, à maintes reprises, appuyé ces revendications. Cette politique suivie par le gouvernement autrichien se place entièrement dans le cadre de la politique des Empereurs autrichiens, à commencer par Charles VI, visant à réduire le pouvoir et le rôle des différents groupes que l'on considérait être les bases de l'ancien régime, à savoir le clergé, la noblesse et les corporations.

Cette lutte politique dans les campagnes se place dans un contexte plus large et fait partie de la lutte de la paysannerie contre le pouvoir central en général et contre le droits seigneuriaux en particulier.

LE REGIME SEIGNEURIAL

Dans l'état actuel de nos recherches, il est extrêmement difficile de se faire une idée exacte de ce que fut le régime seigneurial en Belgique vers la fin du 18e siècle. Il n'y avait, bien entendu, pas de différences majeures avec les autres pays dans la nature même des charges qui en découlaient, mais tout se concentre autour de deux (14) C. VANDENBROEKE, "De Landbouw- en Levensmiddelenpolitiek in de Oostenrijkse Nederlanden", dans Bulletin van het OSGG, no. 22, 1972, p. 47.

questions. Primo, quel était le poids exact que représentaient ces charges seigneuriales pour la population rurale et secundo, dans quelle mesure les seigneurs ont-ils pu exercer leurs droits. Parmi les droits seigneuriaux, il faut faire une distinction très nette entre les droits seigneuriaux qui étaient perçus chaque année et les droits perçus occasionnellement. Dans la première catégorie on trouve les rentes seigneuriales, la dîme et les banalités, pour ne citer que quelques exemples; dans la seconde catégorie on trouve les droits perçus lors d'un décès (la mortemain ou le meilleur catel), d'une vente, les droits sur les héritages, etc.

Comme il est impossible de passer en revue toute la gamme des droits seigneuriaux, nous ne mentionnerons que ceux qui ont le plus frappé l'imagination des historiens.

On n'a jamais contesté le fait que les rentes seigneuriales furent un fardeau extrêmement lourd pour le paysan. Il semble cependant que la portée de ces rentes fut plutôt limitée. Primo, il apparaît de plus en plus que seulement une partie des terres était soumise au régime des rentes et que dans plusieurs villages plus de la moitié des terres en était exempte. Secundo, les seigneurs ont toujours consenti à des réductions et à des délais de paiement lors des années de crise. Finalement ce fut toujours le propriétaire et non le locataire qui payait les rentes (15).

En ce qui concerne la dime, nous sommes mieux renseignés. Notons tout d'abord que la dime n'était perçue que sur une partie limitée des terres. Le pourcentage de terres soumis à la dime pouvait néanmoins varier d'une façon très considérable. Donnons quatre exemples pour illustrer ce point : dans le village d'Oostkerke, dans le Franc de Bruges, ce pourcentage n'était que de 1,3% (16); à Schorisse, près d'Audenarde, il était de 5,0% (17); mais à Zele, village situé entre Gand et Termonde, il s'élevait à 76% (18); et à Ghoy, dans le Hainaut, à 70% (19). Il faut remarquer ici qu'il y a eu une corrélation apparente entre l'importance de la dime et l'importance des terres en possession du clergé et de la noblesse : à un pourcentage élevé de terre aux mains des deux états privilégiés correspond un pourcentage élevé de terre soumise à la dime. Les quelques rares exemples qu'on possède pour la Wallonie semblent confirmer ce

⁽¹⁵⁾ C. VIRY, Mémoire statistique du Département de la Lys, Paris, 1805, p. III. (16) J. DESMET, "De Bevolking van Oostkerke in 1748", dans Rond de Poldertorens, 8e année, no. 2 1966, p. 70.

⁽¹⁷⁾ F. DE SMAELE, "De Kerk van Schorisse", dans Jaarboek van de Zottegemse Kulturele Kring, 1954-1955, p. 102.

⁽¹⁸⁾ F. MICHEM, Zele en zijn Geschiedenis, Anvers, 1957, p. 72.

⁽¹⁹⁾ Th. LESNEUCQ, Monographie de Ghoy, p. 123.

point de vue et il apparaît que la charge que représentait la dîme y a été plus grande qu'en Flandre. Disons cependant que le taux de la dîme n'a guère changé pendant la seconde moitié du 18e siècle (20). Le fait que les revenus provenant de la dime soient stabilisés à partir de 1750 doit être mis en rapport avec le fait que les seigneurs se heurtèrent, à partir de 1740, à une résistance beaucoup plus grande de la part des fermiers. Cette résistance accrue fut paradoxalement la conséquence directe des efforts déployés par la noblesse et le clergé pour accroître leurs revenus seigneuriaux (21). Les seigneurs essayèrent de soumettre au régime de la dîme le produit de la culture de la pomme de terre qui se généralisait et de certaines cultures industrielles qui s'intensifiaient. Cette attitude provoqua de grands remous et se heurta à la résistance des paysans dont les plus riches n'hésitèrent pas à intenter des procès aux seigneurs, mettant en doute la légalité de cette dîme. Ce qui, à première vue, ne semble être qu'un fait divers est en réalité très révélateur d'un climat qui évoluait graduellement. Le gouvernement autrichien soutint les revendications paysannes, donnant ainsi au mouvement une plus grande efficacité. Aussi ne faut-il pas s'étonner que le mouvement de protestation se soit très vite étendu aux autres droits seigneuriaux.

Nous sommes encore très mal renseignés sur les résultats de ce mouvement, mais il convient de mentionner que les seigneurs consentirent, vers le dernier quart du siècle, au rachat de certains droits seigneuriaux, entre autres le meilleur catel sur lequel nous reviendrons plus tard.

Le problème des banalités n'est pas facile à saisir. Il apparaît néanmoins que le droit de banalité fut plus strictement observé en Wallonie qu'en Flandre. Certaines informations en effet indiquent que le monopole banal fut définitivement brisé en Flandre dès le début de la seconde moitié du siècle. Ceci peut alors expliquer pourquoi les contestations du droit de banalité furent plus nombreuses en Wallonie qu'en Flandre.

Dans la seconde catégorie, c'est-à-dire celle des droits occasionnels, nous avons pris comme exemple le meilleur catel ou la mortemain. Comme tel était le cas pour les redevances et la dîme, seule une partie de la population était soumise à ce droit lié à des maisons ou à des lopins de terre bien définis et dont l'importance

⁽²⁰⁾ Voir V. HAUDENARD, Histoire du Bourg de Lens, p. 112; F. MICHEM, op. cit., p. 74; M. BOVYN, "Bijdrage tot de Geschiedenis van St.-Gillis-Dendermonde", dans Land van Dendermonde, 1955, p. 99. (21) J. LECLERCQ, "La réaction seigneuriale du XVIIIe siècle et les corvées à Argenteau", dans Le Vieux-Liège, 1953, pp. 237-238.

pouvait varier d'un village à l'autre.

L'appauvrissement d'une grande partie de la population rurale et l'accroissement considérable du nombre de sans-terre rendaient de plus en plus difficile la perception des droits seigneuriaux. On constate à cet égard que parallèlement à l'appauvrissement il y avait un nombre grandissant d'exemptions et d'arriérés dans le paiement des droits. On a vu aussi que les seigneurs consentaient à des réductions dans le montant des droits à payer lors des années de crise. Ces deux derniers phénomènes ainsi que la réticence toujours plus accentuée à reconnaître les droits seigneuriaux ont en quelque sorte neutralisé l'aggravation de ceux-ci qui résultait de la hausse des prix pendant la seconde moitié du siècle. Expliquons-nous. Depuis le 16e siècle, la plupart des droits seigneuriaux étaient perçus non plus en nature mais en leur contre-valeur en argent. La conversion des droits en valeur argent se faisait sur la base des prix de marché, c'est-à-dire que cette conversion permettait aux seigneurs de revaloriser les droits.

On peut dire que la pression exercée par le régime seigneurial en Belgique, avec peut-être une certaine différence entre la Flandre et la Wallonie, était moins grande qu'en France ce qui peut expliquer, et nous y reviendrons, le fait qu'on prêtait dans les revendications moins d'attention aux droits seigneuriaux.

LES REVOLUTIONS BRABANCONNE ET LIEGEOISE DANS LES CAMPAGNES

Il est indispensable de faire une distinction entre la révolution dite brabançonne dans les Pays-Bas autrichiens et la révolution dans la Principauté de Liège, le caractère de ces deux révolutions étant totalement différent. En ce qui concerne la révolution brabançonne, il semble bien qu'il y ait eu des différences considérables entre la partie flamande et la partie wallonne des Pays-Bas autrichiens.

La révolution brabançonne

- Il faut distinguer dans cette révolution deux phases bien distinctes :
- 1) l'agitation politique et l'insurrection armée contre le pouvoir autrichien;
- 2) une contre-révolution dirigée contre les nouvelles autorités révolutionnaires.

La première phase, qui commence en 1787, doit à son tour être divisée en deux périodes. Il y a eu avant tout une agitation purement politique contre les réformes de Joseph II. Cette agitation menée par le clergé, la noblesse et les corporations avait pour seul but d'empêcher des réformes qui avaient comme objectif non seulement la limitation du rôle des groupes de pression traditionels, mais aussi la modernisation de l'appareil politique et administratif des Pays-Bas autrichiens. Toute cette agitation se déroula uniquement dans le cadre des institutions, sans que la grande masse y prît part. Sous la seule pression de l'action politique des groupes susmentionnés, Joseph II suspendit, en juin 1787, l'application de ses lois réformatrices publiées depuis son avènement au trône en 1781.

Les ouvriers ruraux et urbains ne commencèrent à se manifester qu'après la suspension des réformes. Les festivités organisées dans les villes flamandes pour célébrer la défaite des autorités autrichiennes dégénérèrent à Gand et à Bruges en émeutes à caractère social (22). Ces émeutes se limitaient cependant aux villes, le plat-pays restant calme. Mais ces événements strictement urbains eurent pour conséquence qu'une garde civile fut mise sur pied dans le but de maintenir l'ordre et de protéger les biens et les personnes aussi bien en ville que dans les villages. Cette garde civile avait donc un caractère nettement anti-social, mais ce sera elle qui finalement sera à la pointe de la résistance armée contre les Autrichiens.

Deux questions se posent ici. Primo, il reste à savoir comment il se fit que cette opposition d'une partie, en somme limitée, de la population prit un caractère plus général. Secundo, il convient de trouver une explication pour le fait que les troubles n'éclatent jamais au même moment dans les différentes régions du pays. M. J. Craeybeckx a tiré l'attention sur le fait qu'on a trop négligé de lier chômage, hausse des prix et désordres sociaux (23).

Réalisant le danger d'une généralisation facile nous avons néanmoins comparé la hausse des prix sur différents marchés dans le but de déceler des différences régionales.

⁽²²⁾ Pour Gand voir D. DESTANBERG, Gendenkboeken der Stad Gent onder het Huis van Oostenrijk. Gent onder Josef II, Gand, 1910. Pour Bruges voir M.F. ALLAERT, Ghedinckboeck. Brugse Kroniek over 1713-1787, édition A. Schoutteet, Bruges, 1953, pp. 59 et suiv.

⁽²³⁾ J. CRAEYBECKX, "The Brabant Revolution: a conservative revolt in a backward country?", dans *Acta Historiae Neerlandica*, tome IV, Leiden, 1970, p. 50.

TABLE 3

INDICES DU PRIX DU SEIGLE POUR DIFFERENTS MARCHES (1780-1790) (1780 = 100)

	Anvers	Audenarde	Bruxelles	Courtrai	Diest	Gand	Namu
1780	100	100	100	100	100	100	100
1781	99	88	131	159	125	99	133
1782	97	84	113	119	101	96	112
1783	98	103	113	128	103	96	120
1784	101	100	139	161	126	100	152
1785	100	88	113	135	110	99	124
1786	101	92	126	144	112	100	118
1787	104	96	142	151	123	102	144
1788	108	107	123	135	110	105	152
1789	111	100	157	200	150	108	197
1790	112	73	123	147	125	108	153

Note: Pour les chiffres de base pour Audenarde, Bruxelles et Courtrai voir C. VERLINDEN, *Documents pour l'histoire des prix et des salaires*, vol. 1, resp. pages 87, 500 et 141-142.

Pour les chiffres de base pour Gand et Anvers, voir F. DE WEVER, op. cit.

Pour les chiffres de Diest et Namur voir J. RUWET, E. HELIN, F. LADRIER et L. VAN BUYTEN, Marché des céréales à Ruremonde, Luxembourg, Namur et Diest aux XVIIe et XVIIIe siècles, Louvain, 1966, resp. pages 390-393 et 327-329.

Il devient évident que la hausse des prix variait d'une région à l'autre et que durant les années 1787-1790 cette hausse fut plus forte dans la partie est du pays.

Cette différence entre la Flandre et la partie est des Pays-Bas autrichiens pourrait expliquer comment les masses rurales flamandes restèrent, somme tout, calmes durant la période de juin 1787 jusqu'en mai 1789. Dans ce cas-ci, l'absence d'une hausse spectaculaire des prix aurait compensé une augmentation du chômage parmi les ouvriers textiles ruraux. La seule émeute dont les sources font état doit se voir cependant dans un contexte différent. En 1788 les fermiers de Schorisse, près d'Audenarde, se révoltent

contre la taxation du cheptel et les rentes seigneuriales (24). Cette révolte semble avoir été un phénomène isolé et coincide avec une hausse de près de 12 pour cent dans les prix du seigle (marché d'Audenarde) par rapport à l'année précédente. Cette hausse, il faut le souligner, est exceptionnelle et nettement plus élevée que celle qu'on rencontre sur les autres marchés flamands.

La mauvaise récolte de 1788 a eu de graves conséquences pour les régions wallonnes, causant une hausse de prix considérable qui s'est maintenue durant toute l'année. Le résultat en fut un malaise persistante (25).

La cherté et la penurie du blé durant les mois de juillet et août 1789 furent à la base d'une hausse généralisée des prix : considérable en Wallonie et de moindre envergure en Flandre. Partout des émeutes éclatent et cette fois-ci les villages industrialisés de la Flandre n'y échappent pas. Ces désordres sont de nature purement sociale et visent la partie aisée de la population rurale. Il est plus que probable que cette crise sociale et économique a favorisé l'enrôlement des ouvriers ruraux dans les forces qui comptaient se battre contre les Autrichiens.

Il faut cependant dire que le désenchantement ne tarda pas à venir. A mesure que le caractère conservateur du nouveau régime se concrétisa, les masses rurales prirent leur distance vis-à-vis de la révolution. L'impuissance des autorités à remédier à la situation économique désastreuse et leur refus d'abolir le régime seigneurial et les droits seigneuriaux ne furent certes pas étrangers à ce changement de climat. Cette évolution eut son aboutissement en mai-juin 1790. Déjà pendant les premiers mois de l'année 1790, le gouvernement révolutionnaire dut faire face à un nombre croissant de désertions dans les rangs des régiments flamands stationnés en Wallonie. En février, des troubles éclatèrent dans le sud-est du pays, tandis qu'à la fin du mois de mai et au début de juin des émeutes eurent lieu dans les campagnes flamandes.

Soyons plus précis et disons que les campagnards se sont révoltés dans la région de Philippeville-Chimay (c'est-à-dire à la frontière des provinces actuelles du Hainaut et de Namur) (26), dans le Borinage, aux alentours de Charleroi (e.a. Fleurus et

⁽²⁴⁾ F. DE SMAELE, "De Boerenopstand te Schorisse in 1788", dans Jaarboek van de Zottegemse Culturele Kring, 1951-52, pp. 61-96.

⁽²⁵⁾ F. DUMONT, "La Révolution brabançonne et la Révolution hennuyère de 1789", dans Revue du Nord, t. XXXIII, 1951, pp. 29-43. F. DUMONT, La Contre-révolution brabançonne dans la Presqu'île de Chimay, Liège, 1947, pp. 38 et suiv.

⁽²⁶⁾ F. DUMONT, La Contre-révolution..., pp. 50 et suiv.

Gosselies) (27), dans les villages répartis entre Ath et Tournai et entre Tournai et Audenarde, à nouveau dans le village de Schorisse ainsi que dans les régions de Gand-Anvers, Gand-Alost, Gand-Audenarde, Courtrai-Ypres, Torhout et Ostende (28).

On est, pour le moment, le mieux renseigné sur les événements qui se sont déroulés dans le Pays d'Alost et plus spécialement dans les villages de Balegem, Hundelgem, Sint-Maria-Latem, Nederzwalm, Velzeke, Michelbeke, Elst, Scheldewindeke et Nederbrakel (29). Les troubles s'y sont manifestés entre le 31 mai et le 2 juin. Les documents des procès des accusés nous donnent une bonne idée du milieu social et économique auquel appartenaient les insurgés et du caractère même de cette révolte.

Il apparaît que la majorité des insurgés appartenaient aux couches de la population les moins favorisées : ouvriers du textile, ouvriers agricoles, petits fermiers et valets de fermes (30).

Tous les meneurs ont mis l'accent sur le fait qu'il s'agissait d'une lutte contre la pauvreté, la famine et le taux élevé des impôts. Partout les insurgés se sont tournés contre les grands et moyens fermiers et parfois même contre le clergé local. Les revendications sociales de ces groupes avaient des prolongements sur le plan politique et se traduisaient par une très forte animosité contre les patriotes et par un souhait unanime de retourner à la situation qui prévalait pendant les dernières années du règne de Joseph II. Les insurgés allaient même si loin qu'ils se proposaient, après avoir vaincu les patriotes en Flandre, de se diriger vers le Luxembourg où se trouvaient les armées autrichiennes afin d'opérer la jonction et chasser ensuite les révolutionnaires orthodoxes (31).

Cette insurrection fut de très courte durée car la réaction des autorités fut quasi immédiate, ne laissant au mouvement aucune chance de mûrir ou de s'étendre. Les sentences prononcées contre les insurgés furent très lourdes et variaient en général entre 10 et 25 ans de prison.

La partie wallonne des Pays-Bas autrichiens a également connu des tentatives de contre-révolution, comme par exemple dans la Presqu'île de Chimay, mais il semble bien que ces tentatives furent

⁽²⁷⁾ S. TASSIER, Les démocrates belges de 1789, Etude sur le Vonckisme et la Révolution brabançonne, Bruxelles, 1930, pp. 300-301.

⁽²⁸⁾ B. DE KEYZER, "Snap-shot uit de Brabantse Omwenteling", dans Land van Aalst, t. XXII, 1970, pp. 109-116.

⁽²⁹⁾ *Ibidem*, p. 109.

⁽³⁰⁾ A.E.G., Pays d'Alost, nos. 1579 et 1701.

⁽³¹⁾ A.E.G., Pays d'Alost, no. 1579, accusation contre Jud. Hantson, session du 13 août 1790.

sans grande signification. On pourrait, pour la région de Chimay, caractériser la situation comme suit : la contre-révolution se limita plus ou moins à une protection des villages contre les soldats du gouvernement révolutionnaire de Bruxelles, ne prenant jamais les proportions d'une révolte armée comme ce fut le cas en Flandre (32).

La révolution liégeoise (33)

Dès le début, la révolution liégeoise différa considérablement de la révolution brabançonne. Ce fut le tiers-état qui, appuyé par le prolétariat urbain, prit la direction des événements tandis que le clergé et la noblesse se trouvaient sur la défensive. C'est dans ce contexte qu'il faut voir les événements des mois d'août et de septembre 1789.

Le 18 août 1789, la révolte éclata et une semaine plus tard le prince-évêque prit la route de l'exil. Le 31 août les Etats de Liège se réunirent et deux jours plus tard, pratiquement sans opposer de résistance, la noblesse renonça à ses privilèges financiers; le 4 septembre le clergé suivit l'exemple du deuxième état. Il semble bien que le rôle de la paysannerie dans les événements que nous venons de rappeler a été fort minime. Je suis enclin à penser que cette abolition doit être attribuée en premier lieu à l'action du tiers-état qui voulait forcer la noblesse et le clergé à faire des concessions considérables dans le seul but d'affaiblir la position de ces deux groupes privilégiés.

Il y a certaines indications qui démontrent que ni le clergé ni la noblesse étaient pressés d'exécuter les décisions prises en matière de droits seigneuriaux. Des doléances adressées aux Etats de Liège vers le milieu du mois de septembre indiquent clairement que certains droits seigneuriaux continuaient à exister et n'étaient nullement supprimés.

Egalement révélateur est le fait que l'on ne trouve nulle trace d'une action paysanne directe contre le régime seigneurial ce qui semble confirmer le fait que la révolution liégeoise fut essentiellement un mouvement urbain.

⁽³²⁾ F. DUMONT, La Contre-révolution..., pp. 55-61.

⁽³³⁾ Pour ce paragraphe nous avons surtout puisé dans le petit livre de P. HARSIN, La Révolution liégeoise et 1789, Bruxelles, 1951.